

Tunis, le 7 Février 1974

MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
A Mesdames et Messieurs les Chefs des
Etablissements Techniques

Circulaire N°...40.../74.
émanant de la Direction de
l'Enseignement Secondaire

- / -

O B J E T : -Calcul de la moyenne semestrielle de construction
mécanique pour les sections Techniques-Industrielles.
-Examen blanc pour les élèves des classes terminales.

REFERENCE : Circulaire N° 258/73 du 9/10/73.

- / -

Comme suite à ma circulaire indiquée en référence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la moyenne semestrielle de construction mécanique pour les sections Techniques-Industrielles est la moyenne arithmétique de toutes les notes obtenues en Technologie de construction et en Dessin Industriel dans les sections Techniques-Industrielles.

Par-ailleurs, l'examen blanc, organisé à l'intention des élèves des classes terminales, aura lieu dans la première quinzaine d'Avril et non au courant du mois de Mai comme il a été prévu par la circulaire indiquée en référence.

Je vous serais donc obligé de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires à l'application de la présente note.

P. Le Ministre de l'Education Nationale et p.o.
Le Directeur de l'Enseignement Secondaire



M.H.KHELIL